

**LISTE DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 19 DECEMBRE 2022 à 20 H 00**

CONVOCACTION DU 12 DECEMBRE 2022

ORDRE DU JOUR

Convention – Logement 5 place de l'Eglise- Unverre.
Résiliation convention d'occupation précaire – Logement 20 rue
Professeur Félix Lejars-Unverre
Convention RGPD – Eure et Loir Ingénierie.
Convention Centre de Gestion 28 et Sofaxis (mutuelle agents communaux).
Reversement taxe d'aménagement.
Cérémonie - Vœux du Maire.
Demande de subvention – classe découverte 2023.
Courrier M. et Mme BIENVENU.
Travaux, projets - Etat d'avancement
Comptes rendus syndicats et commissions
Informations et questions diverses

Quorum :
Nombre de conseillers : 14
Présents : 10
Excusés : 4 dont 3 procurations
Absents : 0

L'an deux mille vingt-deux, le lundi vingt et un novembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Unverre, légalement convoqué s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Mme Marie-Dominique PINOS, Maire.**

Étaient présents :

M. Nicolas LIGNEAU, Mme Céline SAINT LO, M. Anthony FURET, M. Pascal BULOIS, M. Vincent NOUVELLON, M. Laurent PIAUD, Mme Stéphanie HOUSSAYE, Mme Patricia HUET et Mme Laëtitia RAINOT VALLEE formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. Sébastien THIROUARD (*pouvoir à Laurent PIAUD*), Emilie DAVIGNON (*Pouvoir à RAINOT VALLEE Laëtitia*), Maryvonne THOUSEAU (*pouvoir à Stéphanie HOUSSAYE*) et Mme Aurélie LACROIX

- *La réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements supprime le compte rendu de conseil municipal. Celui-ci est remplacé par une liste des délibérations prises lors de la séance de conseil municipal, le procès-verbal sera publié au prochain conseil municipal.*
- *Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées par le conseil municipal, doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.*
- *Les délibérations sont consultables en mairie.*
- *Le procès-verbal du conseil municipal sera diffusé dans un délai d'une semaine après la prochaine séance, lorsque la lecture et acceptation de celui-ci par les membres du conseil municipal aura eu lieu.*

			POUR	CONTRE	ABSENTION
22-56	Convention – Logement 5 place de l'Eglise- Unverre	A l'unanimité	13	-	-
22-57	Résiliation convention d'occupation précaire – Logement 20 rue Professeur Félix Lejars-Unverre	A l'unanimité	13	-	-
22-58	Adhésion à la mission « délégué à la protection des données (DPD) mutualisé »	A l'unanimité	13	-	-
22-59	Convention Centre de Gestion 28 et TERRITORIA MUTUELLE - Santé	A l'unanimité	13	-	-
22-60	Convention Centre de Gestion 28 et TERRITORIA MUTUELLE - Prévoyance	A l'unanimité	13	-	-
22-61	Reversement taxe d'aménagement	A l'unanimité	13	-	-
22-62	Activités pédagogiques année scolaire 2022-2023 – Attribution d'une subvention au pôle scolaire « Les Sorbiers » d'Unverre	A l'unanimité	13	-	-

Prochaine séance le **23 janvier 2023** à 20h00



Séance levée à 23h55